Archives d'arpentage des terres du Canada

DATE:_____

SPÉCIMEN SEULEMENT

PLAN ET NOTES D'ARPENTAGE
DU

CLAIM MINIER SIMPLE 1
LOT 999
QUAD 95 P/06

LAT. 63° 26' N, LONG. 121° 26' O (APPROX.)
SECTEUR MINIER DES TERRITOIRES DU NORD–OUEST
TERRITOIRES DU NORD–OUEST

CET ARPENTAGE A ÉTÉ EXÉCUTÉ DU 17 JUILLET AU 23 JUILLET 2006,
PAR _____ARPENTEUR, ATC,

ÉCHELLE 1 : 10 000

500 400 300 200 100 0 500 1000 MÈTRES

LÉGENDE

LES DIRECTIONS SONT SUR LA PROJECTION ET ONT ÉTÉ OBTENUES PAR UN AJUSTEMENT PAR MOINDRES CARRÉS DES OBSERVATIONS GPS EN FIXANT LES STATIONS 123 ET 113, ET SE RAPPORTENT AU MÉRIDIEN CENTRAL DE LA ZONE UTM 10 (123° LONGITUDE OUEST).

LES DISTANCES APPARAISSANT SUR CE PLAN SONT HORIZONTALES, ÉTABLIES AU NIVEAU MOYEN DU TERRAIN, ET SONT EXPRIMÉES EN MÈTRES ET DÉCIMALES DU MÈTRE.

POUR CALCULER LES COORDONNÉES UTM, LES DISTANCES ONT ÉTÉ RÉDUITES AU NIVEAU DE LA MER ET AU PLAN DE PROJECTION EN MULTIPLIANT PAR UN COEFFICIENT DE REDRESSEMENT COMBINÉ DE 0,9996754.

LES DISTANCES MARQUÉES SUR LES POTEAUX D'EMPLACEMENT TÉMOINS SONT EN PIEDS. IL FAUT MULTIPLIER PAR UN FACTEUR DE 0,3048 POUR CONVERTIR LES PIEDS EN MÈTRES.

LES LACS ET LES COURS D'EAU ONT ÉTÉ TRACÉS À PARTIR DE LA CARTE 95 P/06 DU SNRC.

LE RAPPORT D'ARPENTAGE ET DES NOTES SUPPLÉMENTAIRES POUR CET ARPENTAGE SONT DÉPOSÉS SOUS LE NUMÉRO FB _____ CLSR.

TOUS LES REPÈRES POSÉS ONT ÉTÉ MARQUÉS AVEC LE NUMÉRO DE LOT APPROPRIÉ AINSI QUE L'ANNÉE 2006.

EST. SIGNIFIE ÉTABLI SELON L'INTENTION DU JALONNEUR.

R.TR. SIGNIFIE N'AVOIR RIEN TROUVÉ

BORNE ATC 77 TROUVÉE . . . . . ●
BARRE DE FER DE 1,6CM CARRÉE ET DE 78CM DE LONGUEUR POSÉE . . . . . □
COURS D'EAU. . . . . — — — —
LIGNE DE CHEMINEMENT. . . . . — — — —
LES TERRES VISÉES PAR CE PLAN. . . . . ———
LES POTEAUX REPÈRES SONT DES FERS ANGLE AYANT 2,5CM X 2,5CM X 1,5M DE LONGEUR.
? INDIQUE ILLISIBLE

CERTIFIÉ CONFORME

_____ DATE: _____
(ARPENTEUR) Arpenteur des terres du Canada

(ARPENTEUR) No. 0000

JE, (ARPENTEUR) ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA, AI ÉTUDIÉ MINUTIEUSEMENT LE TERRAIN COMPRIS DANS LE CLAIM MINIER DÉSIGNÉ COMME LE LOT 999, QUAD 95 P/06, APRÈS L'AVOIR ARPENTÉ, ET J'AI FAIT TOUTES LES ENQUÊTES QU'IL M'ÉTAIT POSSIBLE DE FAIRE POUR M'ASSURER QU'IL N'EXISTAIT AUCUN AUTRE CLAIM POUVANT ENTRER EN CONFLIT AVEC LE PRÉSENT CLAIM, ET JE CERTIFIE QUE JE N'AI TROUVÉ AUCUNE TRACE OU INDICATION ET QUE JE N'AI AUCUNE CONNAISSANCE OU RENSEIGNEMENT CONCERNANT UN TEL CLAIM, SAUF CE QUI SUIT: AUCUN

FAIT À YELLOWKNIFE, T.N.–O.

CE _____ JOUR _____, 2006

_____
(ARPENTEUR), Arpenteur des terres du Canada

FORMULAIRE 13, ANNEXE III
RÈGLEMENT SUR L'EXPLOITATION
MINIÈRE DANS LES TERRITOIRES
DU NORD–OUEST ET AU NUNAVUT

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ARTICLE 56, RÈGLEMENT SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DANS LES TERRITORIES DU NORD–OUEST ET AU NUNAVUT
APPROUVÉ

_____ , 20____
CHEF, SERVICES CADASTRAUX – YELLOWKNIFE, T.N–O.

TABLEAU DES ÉVIDENCES

N° DE STATION	ÉVIDENCE TROUVÉE		INSCRIPTIONS LISIBLES ET/OU COMMENTAIRES
100	PE	TAG	NE1 B62042 SIMPLE 1, I. KNOW, U. R. RICH Z30002, NOV 27/96 10:32AM, NOV 27/98 10:43AM 250°W
	PE	TAG	SE2 B65964 AL 11, I. C. DIAMONDS, AOÛT 23/98 10:05AM, 250°W
101	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP1 SIMPLE 1
102	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP2 SIMPLE 1
103	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP3 SIMPLE 1
104	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP4 SIMPLE 1
105			R. TR. DE EBP5 SIMPLE 1, EST.
106			R. TR. DE BP6 SIMPLE 1, EST.
107			R. TR. DE EP7 SIMPLE 1, EST.
108	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP8 SIMPLE 1
109			MONUMENTÉ À L'INTERSECTION
110	PE	TAG	SE2 B62042 SIMPLE 1, I. KNOW, U. R. RICH, NOV 27/96 10:37AM
	PE	TAG	NE1 B62043 STAKED 3, I. C. DIAMONDS Q60845, JUILLET 7/98 2:57PM, JUILLET 7/98 3:05PM
111	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE BP1 SIMPLE 1
112			R. TR. DE SBP2 SIMPLE 1, EST.
113	PE		PLAQUE PARTIELLE, SW3 SIMPLE ?, ACCEPTÉE COMME SW3 SIMPLE 1
114	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE SIMPLE 1 WBP1
115	PE		PLAQUE PARTIELLE, WBP2 SIM ?, ACCEPTÉE COMME WBP2 SIMPLE 1
116	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE WBP3 SIMPLE 1
117	PE		AUCUNE INSCRIPTION, STAPLES, ACCEPTÉE COMME WBP4 SIMPLE 1
118	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE WBP5 SIMPLE 1
119			R. TR. DE WBP6 SIMPLE 1, EST.
120	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE WBP7 SIMPLE 1
121	PE		PLAQUE PARTIELLE, WBP8 SIM ?, ACCEPTÉE COMME WBP8 SIMPLE 1
122			R. TR. DE WBP9 SIMPLE 1, EST.
123			R. TR. DE NW4 SIMPLE 1, EST.
	PE	TAG	SW3 B65964 AL 11, I. C. DIAMONDS, U. R. RICH AOÛT 23, 1998, 10:35AM
124			R. TR. DE NBP1 SIMPLE 1, EST.
125	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE NBP2 SIMPLE 1
126			R. TR. DE NBP3 SIMPLE 1, EST.
127	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE NBP4 SIMPLE 1
	PE		AL 11, SBP2
128	PE		AUCUNE INSCRIPTION, STAPLES, ACCEPTÉE COMME NBP5 SIMPLE 1
	PE		AL11 SBP1
1001	RI		R. TR. DE EBP10 SIMPLE 1, POSITION ACCEPTÉE DE RI
1002	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP11 SIMPLE 1
1003	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP12 SIMPLE 1
1004	RI		R. TR. DE EBP13 SIMPLE 1, POSITION ACCEPTÉE DU RI
1005	PE		PLAQUE D'ALUMINIUM MARQUÉE EBP14 SIMPLE 1
7000	PE		PLAQUE PARTIELLE D'ALUMINIUM MARQUÉE ??9 SIMPLE 1
7001			SE2 SIMPLE 1

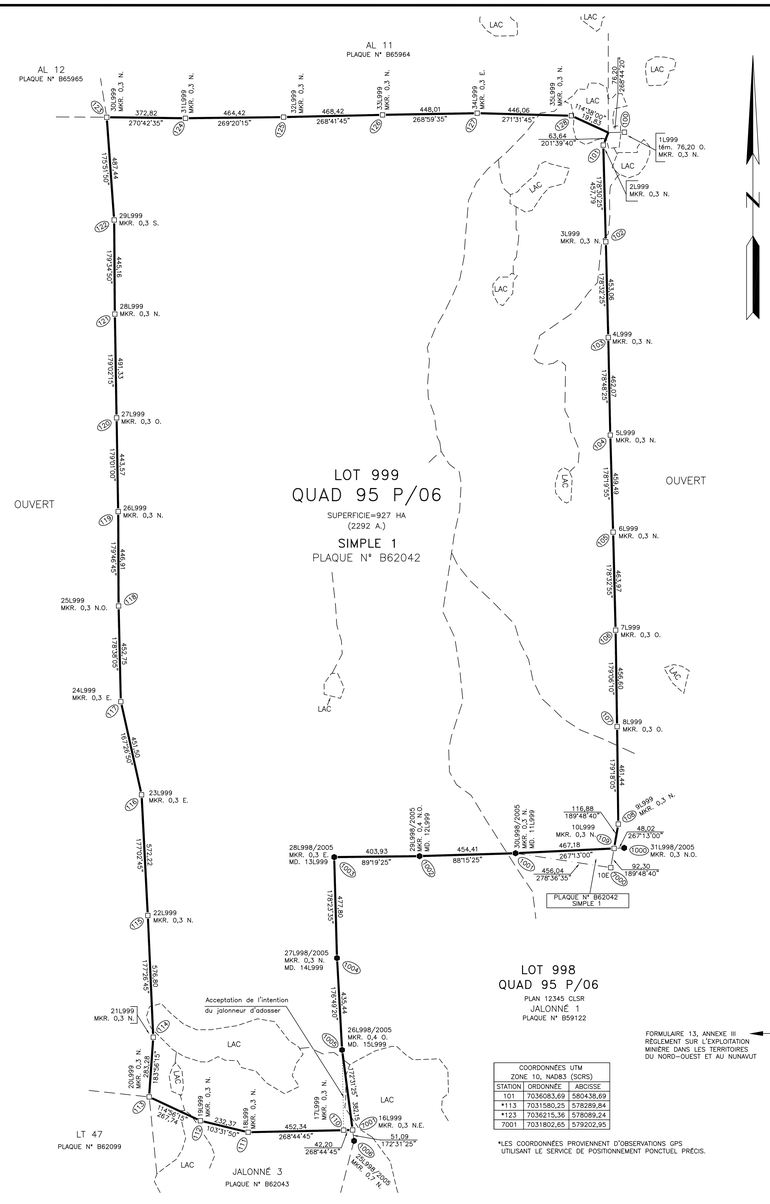

PLAN REPÈRE
ÉCHELLE : 1:500 000

COORDONNÉES UTM
ZONE 10, NAD83 (SCRS)

STATION	ORDONNÉE	ABCISSE
101	7036083,69	580436,69
*113	7031580,25	578289,84
*123	7036215,36	578089,24
7001	7031802,65	579202,95

*LES COORDONNÉES PROVIENNENT D'OBSERVATIONS GPS UTILISANT LE SERVICE DE POSITIONNEMENT PONCTUEL PRÉCIS.

NOM DE COMPAGNIE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

C.P. 0000
YELLOWKNIFE, T.N.–O
X1A 000
PH: (867)000–0000
FAX: (867)000–0000

MON NUMÉRO DE PROJET: 000000

RÉVISION PAR:
DIRECTION DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL
YELLOWKNIFE, T.N.–O.

PROJET: 2006–18–000
DOSSIER: SM8454 95 P/06
LISTE DE VÉRIFICATION: 0123

D8_PS1

Canada ub sevivrA ab epitnarg ab sertar sab epitnarg'b sevivrA

Canada ub sevivrA ab epitnarg ab sertar sab epitnarg'b sevivrA